

ÉCOLOGIE. Isabelle Autissier venue en soutien

Loire Vivante : 25 ans de lutte et cap sur l'Unesco

C'était il y a 25 ans. L'occupation par SOS Loire Vivante et plusieurs associations du site de Serre de la Fare, à Chadron, qui allait devenir le site emblématique de la résistance aux grands barrages alors prévus sur la Loire. Indignés d'hier et d'aujourd'hui, accompagnés d'une poignée d'élus étaient réunis lundi 17 octobre sur ce lieu hautement symbolique. À leurs côtés, Isabelle Autissier et Martin Arnould, respectivement présidente et chargé de programme rivières vivantes au WWF France. Accueillie chaleureusement par Roberto Epple, inoxydable défenseur de « la gestion durable d'un fleuve exceptionnel à l'échelle de l'Europe », la navigatrice Isabelle Autissier avait mis, en ce début de semaine, le cap sur les hautes vallées de la Loire et de l'Allier, afin d'assurer les associations locales de son soutien. « L'innovation, on peut la trouver là, dans ces vallées, et pas uniquement dans des tours en béton. Les marins doivent bien composer avec ce qu'ils ont autour d'eux ! » Dopée par la récente décision d'arasement du barrage de Poutès, SOS Loire Vivante, vogue, toutes voiles dehors, vers de nouvelles actions visant à « changer le regard sur les fleuves ». Première étape vers une labellisation UNESCO (lire encadré), la mise à disposition de l'ancien moulin Liotard à Colempce, par la municipalité de

Chadron, à l'association SOS Loire vivante. Ouvert au grand public, le lieu deviendra bientôt « une vitrine du passé et du devenir de la vallée », indique Roberto Epple. Les associations tiennent aussi à marquer leur soutien au projet de Parc naturel régional du Haut-Allier et de la Margeride, « très important pour aider au retour du saumon et des poissons migrateurs, trop longtemps oubliés dans la culture locale, soulignait Patrick Martin, directeur du Conservatoire national du saumon sauvage à Chanteuges ». Des associatifs confortés. Pas encore comme des poissons dans l'eau...

►► Stéphane Marcelot

BIENTÔT À L'UNESCO ?

Un collectif sera bientôt créé, et une souscription nationale lancée en parallèle, afin rechercher les moyens nécessaires à l'obtention du prestigieux label Réserve de la biosphère par l'Unesco. Désormais appuyée par les pouvoirs publics (conseil général de Haute-Loire, conseil régional d'Auvergne et Établissement public de la Loire) cette demande concerne un vaste territoire comprenant les sources de la Loire et de l'Allier. Les Réserves de biosphères sont au nombre de dix en France (dont une en Polynésie).

Renouveau - 21 octobre 2011



Roberto Epple a reçu le soutien d'Isabelle Autissier, présidente du WWF France